



PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE VENDEE
- VENDREDI 3 OCTOBRE 2014 -
A MOUCHAMPS

Mot d'accueil du Président du District de Vendée de Football

En ce début d'assemblée générale 2014, je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le Maire de Mouchamps, M. ROBINEAU, de mettre gracieusement à notre disposition sa salle et ses équipements.

J'y associerai également Monsieur le Maire de Rochetrejoux et bien sûr le club de MOUCHAMPS-ROCHETREJOUX, son Président Samuel OFFRET et ses dirigeants pour leur disponibilité à l'organisation matérielle de cette assemblée générale.

Je les félicite également pour leur brillant parcours en Coupe de France et leur souhaite bonne chance pour le tour suivant.

Les différents rapports qui vont vous être présentés tout à l'heure, vous montreront que le football vendéen se porte bien :

- résultats honorables de nos clubs tant au niveau national avec le maintien de toutes nos équipes nationales (Le Vendée Poiré S/Vie Football – Vendée Luçon Football – La Roche ESO – Fontenay Foot Vendée – Vendée Les Herbiers Football – La Roche Vendée Football) qu'au niveau régional ;
- résultats financiers satisfaisants, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité ;
- augmentation des effectifs (+353 cette saison après +443 la saison dernière). Petit à petit nous nous rapprochons de la barre symbolique des 30 000 licenciés.

Je voudrais saluer également les performances de nos équipes de jeunes :

- accession de La Roche VF en U17 nation ;
- parcours honorable des U19F de l'ESO en championnat national ;
- le bon parcours de notre sélection départementale (Montaigu) et en corolaire 12 jeunes de la Vendée qui intègrent une structure pro.

Pour terminer ce préambule et avant de laisser la parole à nos hôtes, je voudrais rappeler deux temps forts de la saison :

- l'un qui nous concerne directement avec la célébration des 60 ans du District, qui a eu lieu le 8 mai 2014 et qui a été un moment convivial très apprécié des participants. Il est important de se souvenir d'où on vient...

- l'autre avec des conséquences heureuses pour le développement de notre sport, je veux parler du parcours de l'équipe de France au Brésil. L'image dégagée lors de cette compétition, nous a fait chaud au cœur. L'élan populaire créé autour de cette équipe de France, ne peut que rejaillir sur nos pratiquants.

Une « saison » qui s'est déroulée globalement dans de bonnes conditions. Il est dommage que ces derniers temps, elle soit ternie par quelques réactions épidermiques de la part de clubs ou d'élus, mais j'aurai l'occasion d'y revenir.

Avant d'entamer l'ordre du jour, je dois vous présenter les excuses de :

- Monsieur Bruno RETAILLEAU, Sénateur-Président du Conseil Général de la Vendée représenté par M. GAUDUCHEAU
- Monsieur Jean-Claude MERCERON, Sénateur de la Vendée
- Monsieur Joseph MERCERON, Conseiller Général
- la Direction de la Direction Départementale de Cohésion Sociale
- Monsieur Alain MARTIN, Président du District de Loire Atlantique
- Monsieur Cédric PENAUD, Directeur de la Ligue Atlantique de Football
- Monsieur André RICOLLEAU, Maire de St Jean-de-Monts et son adjoint

Je voudrais saluer et remercier de leur présence :

- Monsieur Marcel GAUDUCHEAU, 1^{er} Vice-Président du Conseil Général
- Madame Véronique BESSE, Députée-Maire des Herbiers
- Monsieur Alain DURAND, Président de la Ligue Atlantique de Football
- Monsieur Guy RIBRAULT, Président du District du Maine et Loire
- Monsieur Hervé ROBINEAU, Maire de MOUCHAMPS
- Monsieur Christian BOISSINOT, Maire de ROCHETREJOUX
- Monsieur Samuel OFFRET, Président du FC MOUCHAMPS-ROCHETREJOUX
- Nos partenaires.

Mais avant de passer la parole à ceux qui nous accueillent, je souhaiterais tout d'abord rendre un hommage à tous ceux qui nous ont quitté (joueurs, arbitres, éducateurs, et dirigeants) au cours de la dernière saison.

Aussi, je vous demande quelques instants de recueillement.

Mot d'accueil des personnalités

Monsieur Hervé ROBINEAU, Maire de MOUCHAMPS

Après avoir souhaité la bienvenue à toute l'Assemblée, dans la belle salle des Nymphéas qui tient son nom des œuvres de Claude MONET, Monsieur le Maire présente sa commune riche de 40 associations. Commune très dynamique avec un patrimoine très riche, des équipements sportifs de qualité qui permettent aux jeunes d'évoluer.

M. ROBINEAU souhaite à tous une très bonne assemblée.

Monsieur Samuel OFFRET, Président du FC MOUCHAMPS-ROCHETREJOUX

Monsieur OFFRET fait part de son intégration en tant que Président de Club lors de la fusion en 2008.

Le club de Mouchamps avait été créé en 1972. La fusion a été décidée pour ne pas attendre que les clubs soient « au fond du trou ». Les effectifs vieillissaient et les deux clubs s'entendaient très bien.

La nouvelle fusion Mouchamps-Rochetretrejoux se porte à merveille :

- 81 licenciés dans l'école de Football
- 17 licenciés en GJ

-80 licenciés joueurs Seniors

-2 arbitres officiels

-2 arbitres auxiliaires

-Ecole Bronze 2009

GJ Ardelay *and Co* créé cette année

-2 Equipes U17 et U15 - 1 U19

-4 équipes Seniors D1... Loisir

Il y a 7 ans, démarrage avec une équipe féminine qui a arrêté et 1 équipe Seniors

Les objectifs du club : améliorer l'image au sein du club, l'intégration et l'ambiance du club à maintenir.

Le FC Mouchamps-Rochetrejoux participera au 5^{ème} tour de la coupe de France contre Vertou : le petit poucet.

M. OFFRET tient à remercier Mickaël SIREAU leur entraîneur, qui leur fait vivre une belle histoire, le Conseil d'administration, tous les membres du club, la Mairie de Mouchamps pour le prêt gracieux de la salle et pour les installations sportives et leurs fidèles partenaires.

Monsieur Christian BOISSINOT, Maire de ROCHETREJOUX

M. BOISSINOT présente succinctement sa commune en amont de Rochetrejoux.

1^{er} club dans les années 20, un deuxième club a été créé mais le peu d'habitants fait que ce 2^{ème} club a disparu.

Puis une autre page de l'histoire : la création de la fusion.

Monsieur le Maire souhaite une bonne soirée à tous.

Participation

147 clubs présents ou représentés sur 168 clubs soit 87,50 % de présence

Assemblée ordinaire :

1 – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale

Il est procédé à l'approbation du **procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 4 octobre 2013** :

qui a fait l'objet d'une parution sur le site du District le 10 décembre 2013.

➤ Sans observations et remarques particulières les PV sont adoptés à l'unanimité.

2 – Rapport moral et sportif du secrétaire et approbation

- Publié sur le site du District le 12/09/2014

Proposition d'approbation :

➤ Rapport adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

3 – Rapport financier saison 2013-2014 du Trésorier Général, Joël POIRAUD

Le compte de résultat arrêté au 30 Juin 2014 fait état de produits d'exploitation qui s'élèvent à 704 530 Euros, les charges d'exploitation étant de 630 880 Euros, le résultat net est de 73 650 Euros. Le total du bilan se monte à 1 051 187 Euros.

4 – Rapport des Commissaires aux comptes

Monsieur HIVERT Bruno, Commissaire aux comptes, confirme la véracité des comptes 2013/2014 présentés : "Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice".

« Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports moral et financier de l'Association et dans les documents présentés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels ».

➤ Sans observations orales, le Président soumet au vote le rapport financier qui est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

5 - Présentation du Budget prévisionnel 2014/2015 par Joël POIRAUD

➤ M. Joël POIRAUD, Trésorier Général, présente le Budget prévisionnel dont les charges et les produits de la saison 2014/2015 s'équilibrent respectivement à hauteur de 570 802 €.

6 – Examen des vœux des clubs

Question de Mouilleron en Pareds :

Quelle avenir pour le football en zone rurale si les règlements nous empêchent d'avoir toutes ambitions ?

- M. GAZEAU indique qu'un groupe de travail va être constitué et que Mouilleron en Pareds sera intégré.

Vœu de St Aubin la Plaine :

Vœu concernant l'article 66 des règlements généraux de la LAF
Irrecevable – hors délai.

7 – Appel à projet Euro 2016

Une présentation de l'appel à projet Euro 2016 est faite par M. Jean-Jacques GAZEAU. Trois domaines de prise en charge prioritaires : infrastructures – formations – animations. Un guide interactif regroupant toutes les informations nécessaires et les dossiers de candidatures sont en ligne sur les sites des instances fédérales footballistiques.

8 – Programme éducatif fédéral

M. Lionel BURGAUD présente le projet éducatif fédéral mis en place cette saison par la Fédération Française de Football.

- Public visé :
 - Tous les clubs ayant des équipes de jeunes de 5 à 18 ans ;
 - Tous les joueurs, de toutes les équipes de chacun des clubs.
- Objectifs :
 - Acquérir des compétences dans le domaine éducatif en suivant une planification organisée sur la saison et adaptée aux 3 périodes d'âge.

Une réunion pour la distribution des classeurs aux clubs s'étant portés candidat aura lieu le 14 octobre au Siège Social du District.

9 – Informations sur les nouvelles modalités d'Appel et Discipline

Articles 4 et 10 du Règlement Disciplinaire Fédéral

Nouveau texte : Le remboursement des frais entraînés par la convocation de personnes officielles ou non, qu'une Commission juge utile d'auditionner, est imputé au club du joueur, éducateur, dirigeant, supporter ou spectateur, dont la responsabilité est reconnue, même partiellement.

Les autres frais exposés à l'occasion de la procédure disciplinaire sont mis à la charge du club sanctionné ou du club auquel appartient le licencié sanctionné.

Désormais on parle de frais de procédure (250 €) et non de droits d'appel auxquels sont rajoutés **le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile.**

Publication des décisions disciplinaires

A compter de la saison 2014/2015, aucune décision disciplinaire n'est publiée sur un site Internet (dans les rubriques "Procès-verbaux" ou "Sanctions" des clubs), que ce soit celui de la F.F.F., de votre Ligue régionale ou de votre District.

Cet arrêt des publications sur Internet n'est pas le fait de la Fédération mais a été imposé par la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), dans le cadre du respect des données personnelles.

10 – Modification de l'article 12 (RG LAF)

Le déclenchement de la procédure d'urgence

La procédure d'urgence est à l'initiative du District ET RESTE EXCEPTIONNELLE.

Le District informe directement les clubs par l'intermédiaire de son site internet (<http://districtfoot85.fff.fr/>) et de la messagerie officielle des clubs.

De plus amples informations sur la procédure seront transmises aux clubs par messagerie officielle.

11 – Allocution du Président du District – Jean-Jacques GAZEAU

Quelle fierté de présider une telle structure !

Un district qui progresse en licenciés, des résultats sportifs et financiers corrects, une équipe : élus, administratifs, techniciens à votre service, disponibles, compétents, des projets, un comportement général sur les terrains plutôt sain, même s'il existe encore quelques incidents regrettables et qui doivent être condamnés. Mais au regard du nombre de rencontres jouées cela reste marginal.

Simplifier les relations clubs/instances

Le respect de la règle par la lettre, mais aussi par l'esprit. Il est impossible de tout codifier, l'exercice de la loyauté permet de trop codifier, d'élaborer trop de règles, qui sont souvent perçues comme des contraintes.

Mais à qui la faute ?

A toutes celles et ceux qui transgressent les règles. On ne peut attendre des autres, que ce que l'on est prêt à donner de soi-même. Ce qui choque actuellement, c'est l'apologie de l'individualisme, de l'égoïsme. Les règlements c'est bien connu, c'est pour les autres !

Arrêtons de nous opposer, bien sûr nous souhaitons travailler main dans la main avec les clubs et non en opposition. Dire que nous méprisons les bénévoles, ça fait mal, dire que nous avons une méconnaissance du terrain c'est inacceptable !

Mais comme dans toute organisation et face à ces dérives, les instances que nous sommes se doivent de mettre en place des règles, des règlements. L'activité sportive implique l'élaboration de lois du jeu et des règlements sportifs. Nous devons veiller à leur application. Un club, un dirigeant, un éducateur, un joueur, un arbitre doit connaître les règles du jeu et s'y conformer.

Nous avons le devoir d'assurer, auprès des jeunes, la connaissance et l'application des règles.

On se plaint des instances mais la fédération française de football met de plus en plus d'outils à disposition des clubs pour travailler et travailler bien. Ils n'ont d'autre but, ces outils, que d'aider. Il faut les considérer comme tel et non encore comme des exigences sans fin qui peuvent parfois être source de démotivation. Ils permettent aux clubs dits ruraux, de pouvoir construire et de ne pas se sentir seuls. Le classeur « projet éducatif » en est l'excellente illustration.

Je réaffirme ici, que le district ne veut pas la mort du foot et des clubs en milieu rural, comme cela a pu être affirmé çà et là. Il encourage largement le maintien de l'activité football dans les communes. Il aide à la mise en place des écoles de football. Il aide à l'implantation du foot en milieu scolaire. Il aide à la formation. Il aide à la structuration des clubs. Les règlements sont faits pour aider les clubs et éviter les dérives.

En parallèle, il exige :

- des éducateurs formés voire diplômés, pour protéger juridiquement les dirigeants bénévoles souvent soumis aux attaques des parents et assurer une certaine qualité d'encadrement réclamée par les mêmes parents ;
- des équipes de jeunes ou des licenciés jeunes, dans le but d'assurer la pérennité des clubs.

Je maintiens que c'est un faux débat que de vouloir opposer le foot en milieu urbain et rural. Il est d'ailleurs parfois plus difficile à faire fonctionner un club en ville, qu'à la campagne, les deux sont complémentaires.

Rassurer les bénévoles

J'entends dire qu'il y a de plus en plus de difficultés, à trouver des dirigeants bénévoles : le nombre de dirigeants augmente.

Sans doute l'engagement est-il différent ? moins long dans la durée ?

Les actions mises en place par les instances vont dans le sens d'aider les bénévoles à accomplir leurs missions :

- formation
- guide d'accompagnement
- réunions d'échanges
- visites dans les clubs etc.

Certes la demande est de plus en plus forte de la part des instances : c'est parfois mal ressenti : encore des obligations des instances ! mais il faut considérer toutes ces demandes ces préconisations, comme des facilitateurs, comme un moyen de partage de valeurs communes, de fonctionnement commun, comme un moyen de donner du sens à nos actions.

On ne pourra plus fonctionner comme avant, vous le savez. Les demandes des pratiquants sont de plus en plus insistantes, plus de moyens matériels, financiers, de moins en moins d'obligations, de contraintes. Il va falloir être « armé » :

- connaissance du droit et devoirs
- procédures et règlement.

Il ne faut pas céder au découragement. Vous avez un rôle essentiel. Vous maintenez au jour le jour, dans des conditions parfois difficiles, une vie sociale et sportive essentielle, au prix de beaucoup d'efforts. Il faut se mobiliser, mobiliser autour de soi, pour éviter que le travail incombe à une minorité, saisie parfois par le découragement et le doute.

Contrairement à ce que certains pensent, les instances sont là pour vous soutenir, pour faire mesurer aux pouvoirs publics et à sa juste valeur, le rôle essentiel que joue le football sur le plan social, éducatif et humain.

A ce niveau, je voudrais remercier le Crédit Mutuel Océan avec le Trophée Club : première expérience cette année - peu de clubs, mais une dotation conséquente récompense les clubs qui travaillent bien, qui ont des initiatives.

La Fédération Française de Football avec l'opération « le bénévole du mois » se soucie des bénévoles. Le Crédit Agricole récompense également des bénévoles. 3 actions qui mettent en valeur les bénévoles.

Réaffirmer la nécessité de la formation

L'année dernière nous avons proposé d'allouer un crédit de formation de un euro par licenciés pour chaque club. 39 clubs en ont bénéficié pour un montant de 8782 € - 10 arbitres – 113 éducateurs. C'est un bon début mais c'est encore insuffisant. La mesure sera reconduite. Avec les aides dédiées de la fédération française de football, cela veut dire que les formations proposées sont abordables pour les clubs.

La formation est un mal nécessaire n'en déplaise à certains, on ne confie pas l'encadrement des jeunes gamins à des gens qui ne possèdent pas un minimum de formation. Les modules vont dans ce sens et sont largement accessibles. Il s'agit de former des hommes et des femmes qui souhaitent accompagner les jeunes en leur donnant des outils, des recettes et aussi contrairement à ce qui a été dit, les bénévoles peuvent continuer à exercer auprès des jeunes à condition d'être formés. Et si on peut aller jusqu'à la certification tant mieux, mais il n'y a pas nécessité absolue.

153 éducateurs ont participé aux différents modules ;

57 clubs ont envoyé des gens en formation ;

14 éducateurs sont allés jusqu'à la certification.

Je rappelle la possibilité d'organiser des modules dans votre club ou groupement de clubs. On parlait de démotivation des bénévoles, se donner un projet club, donner du sens à son action, c'est se remotiver, c'est savoir où on va, comment, avec qui, pourquoi, n'ayez pas peur de la formation.

Soutenir et développer l'arbitrage

Cette saison va voir la réorganisation de l'arbitrage et de sa CDA. Deux pôles désormais la composent : un pôle administratif et un pôle technique. L'objectif du district n'est pas d'augmenter coûte que coûte le nombre d'arbitres. Bon an mal an chaque saison nous avons 360 arbitres. Ce qui semble suffisant pour diriger la plupart des matches. Il s'agit à travers cette réorganisation de mieux former les arbitres, de modifier les contenus de stage, des tests des modalités d'accompagnement. Le budget consacré à l'arbitrage sera doublé. Mais cela ne suffit pas, l'arbitrage évoluera si nous aussi dirigeants :

- modifions notre regard sur l'arbitre ;
- admettons que l'arbitre est un être humain qui peut donc commettre des erreurs tout comme les pratiquants d'ailleurs.

L'arbitre doit être protégé, nous en sommes tous responsables.

L'opération « responsable du banc de touche » sera reconduite.

Nous avons signé également une convention avec le lycée collège Saint Gabriel à Saint-Laurent-sur-Sèvre pour la création d'un module de formation en arbitrage. C'est un début qui doit appeler à la création d'autres structures de ce type.

Renforcer la féminisation

619 licenciées en 2011 2012

733 licenciées en 2012 2013

800 licenciées en 2013 2014

265 dirigeantes en 2011 2012

278 dirigeantes en 2012 2013

303 dirigeantes en 2013 2014

Les choses avancent. Notre objectif reste toujours le même : organiser, valoriser. Les championnats U14F U18 F se pérennisent. Le rassemblement Futsal féminin au Vendéspace en janvier 2015 sera reconduit. Nous avons également créé un poste de chargée de mission à raison de huit heures par semaine pour le foot féminin.

Son premier travail sera de faire un état des lieux du foot féminin en Vendée pour définir ensuite les actions qui viendront compléter celles initiées par la LFA :

- Mesdames, franchissez les barrières !
- semaine du football féminin du 16 au 23 mai 2015
- journée internationale de la femme.

Accompagner le foot à l'école

Les actions menées cette saison seront reconduites. Les conventions ont été signées avec l'UGSEL et l'institut de formation.

Une enquête va vous être envoyée pour savoir comment votre club y est engagé.

Le foot est présent dans les activités périscolaires, ne négligeons pas cette opportunité qui nous est offerte de créer un lien avec les enfants des écoles primaires et maternelles. Le district par l'intermédiaire de Julien et Bastien peut vous aider : une plaquette est à votre disposition, une formation pédagogique est possible pour les animateurs communaux, un livret pédagogique est disponible. Notre base de recrutement est là.

Clarifier les relations avec les collectivités

Elles sont en train de changer et je sens quelques dérives. Je ne voudrais pas que sous prétexte que les collectivités donnent de l'argent, elles s'immiscent dans le fonctionnement des associations. Chacun doit rester à sa place.

Demander des comptes quant à l'utilisation de l'argent public : OUI ;

Se permettre de juger et de remettre en cause le fonctionnement et les règlements : NON.

Une collectivité doit donner dans la limite de ses possibilités et en fonction des projets développés par l'association, les moyens matériels, voire financiers pour fonctionner. Dans le même temps, les fédérations doivent réfléchir à diminuer les contraintes, assouplir les obligations. Je suis d'accord, mais n'oublions pas que la plupart du temps elles existent parce qu'il y a eu des dérives.

Il n'est pas question également de céder au chantage. Dans ce domaine, les dernières déclarations de certains responsables sont inacceptables.

Menacer de nous interdire la Maison des Sports - de quel droit ! je rappelle que la maison des sports a été voulue par le Conseil Général et que l'une des conditions c'était la venue du District de Vendée de football. Je rappelle également que contrairement à ce qui a été véhiculé, nous ne sommes pas à la maison des sports à titre gracieux, cela a été dit tout à l'heure.

Il n'empêche que compte tenu de ce contexte, nous allons réfléchir cette saison, à l'opportunité de trouver un nouveau siège social, c'est pourquoi un crédit a été budgétisé dans le prévisionnel, à cet effet.

Inviter les Maires à reprendre les terrains de sport pour faire du foncier sous prétexte qu'on veut supprimer le foot en milieu rural ?

Ne nous trompons pas de débat, on peut avoir des divergences, mais quand on est responsable, le dialogue doit, dans le respect des prérogatives des uns et des autres, être de mise. La menace, le chantage n'ont jamais permis de construire.

Je regrette également la baisse de l'aide du CNDS pour le district (- 6900 €) mais également pour les clubs, suite aux relèvements du plafond à 1500 € de projets subventionnables.

À terme, c'est la disparition de ces aides pour des organisations comme les nôtres qui pourtant ont un rôle social évident. Alors on peut parler du rôle important des bénévoles... dans le même temps, on nous supprime les aides de fonctionnement : contradiction.

Nous avons pourtant intérêt les uns et les autres à travailler ensemble.

Nous avons besoin les uns des autres, faisons confiance au bon sens.

L'avenir

Vous l'avez compris, suite à l'opération « Appel à projets 2016 » une échéance importante pour le football français - nous serons mobilisés pour que cet euro soit un événement majeur qui doit laisser « des traces ». Les objectifs sont multiples :

- améliorer l'accueil des licenciés et les fidéliser, à nous de vous y préparer au mieux avec des installations de qualité, un encadrement performant, une vie de clubs attirante.

Préparons-nous au changement :

- accueil de tous

- accueil de tous les footballeurs.

Le foot doit se vivre partout, sur tous les terrains.

Le foot doit se vivre pour tous (du plus petit au plus grand).

Cet événement doit être l'occasion de réaffirmer notre identité, de réaffirmer nos forces, de réaffirmer nos valeurs, de gommer nos faiblesses.

Soyons **PRETS** :

- **P** comme Plaisir
- **R** comme Respect
- **E** comme Engagement
- **T** comme Tolérance
- **S** comme Solidarité.

Nous allons multiplier les occasions de nous faire connaître, de parler du foot :

- plaquette sur les activités périscolaires ;
- plaquette du foot d'animation ;
- opération « portes ouvertes » (une réussite)
- semaine au Vendéspace
- Foot Océane à Saint-Jean-de-Monts.

En conclusion, en mon nom et celui des membres du Conseil, je voudrais vous exprimer toute notre gratitude pour tout le travail accompli encore cette saison - pour toute l'œuvre éducative et sportive que tous, portez avec foi, courage, ténacité, conviction, dynamisme, esprit d'initiative, ouverture, chaleur, valeurs souvent attribuées aux vendéens et qui fait que les équipes vendéennes sont redoutées sur les terrains.

Le district ne serait pas ce qu'il est, si les clubs ne travaillaient pas. Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les Présidents, pour ce que vous faites pour votre association, pour développer le football.

Oui, ensemble nous bâtissons un football toujours plus rassembleur, accueillant et chaleureux.

Merci

12 – Intervention de M. Alain DURAND – Président de la Ligue Atlantique de Football

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord merci à Jean-Jacques GAZEAU et aux membres du Conseil de District de m'avoir invité.

Avant de vous présenter les quelques lignes et sans concertation avec Jean-Jacques GAZEAU, je voudrais vous faire part des remarques suivantes :

- le football 1^{er} sport en France : 2 millions de licenciés - 115 550 licenciés pour la Ligue.

Après avoir enregistré une baisse dans les années 2000, cette saison, la Ligue a enregistré une hausse de 5% du nombre de licenciés et le District y contribue à hauteur de 30% (aux nombre de licenciés).

Le Football est le sport N° 1 quel que soit le lieu de résidence du pratiquant en France.

Sur près de 36 000 communes, 34 000 communes comprend au moins 1 licencié football. C'est cette couverture nationale qui fait la force de notre sport et dans le milieu rural.

Le Football est un sport populaire et de proximité. Tout d'abord il est facile à pratiquer, il est accessible financièrement (prix des licences) comparativement à d'autres disciplines.

La popularité du Football amateur ne semble pas se tarir, touchant chaque saison de nouveaux publics issus des milieux ruraux et urbains et avec des indices de vie bas à moyen.

Le football est un sport attractif pour tous les âges et attire toutes les tranches d'âges. Les nouveaux licenciés entrent dans toutes les catégories et féminine.

Le football a un rôle pédagogique et éducatif pour accompagner les enfants et rassurer les parents.

Le Football c'est aussi de nouvelles pratiques et de nouveaux adeptes, le football doit s'adapter à l'environnement. Le football peut se pratiquer autrement autres structures Futsal Beach Soccer et complémentaires.

Féminisation : le projet laisse la place aux femmes l'évolution des licenciées est perceptible sur l'ensemble des catégories d'âge. Le Football féminin est en plein essor. Des écoles de football ont été mises en place, des structures indispensables pour la préformation des plus jeunes au football.

Une école de football se fixe comme mission, de garantir un accueil sûr et convivial et de développer une vie de club, si les clubs participent activement à l'éducation et à l'épanouissement personnel de nos jeunes, à l'apprentissage des règles de lieu et de vie, à l'intégration et au respect des autres.

Pour faire vivre les **écoles de football**, il faut des éducateurs, ils sont présents dans vos clubs, ils sont de plus en plus nombreux à être qualifiés et diplômés, leur rôle est incontournable.

La mise en place du centre interrégional de formations, a permis d'accélérer les efforts pour former de nouveaux éducateurs pour répondre aux besoins des clubs.

La Ligue atlantique a formé 1283 stagiaires au cours de la saison dernière, 22 BMF, 1218 éducateurs (diplôme fédéral).

Je vais évoquer **l'article 66** qui fait le « buzz » en ce moment.

L'objectif est d'éviter que les clubs se concentrent uniquement sur les équipes seniors et qu'ils pérennisent les pratiquants jeunes dans les clubs. Cet article a déjà été l'objet d'assouplissement lors de l'assemblée générale de la Ligue 2012/2013.

En 2013/2014, 90% des clubs étaient en règle avec l'article 66.

De plus la fédération a engagé une réflexion sur le label club qui sera présenté à l'assemblée fédérale du 13 décembre prochain qui impactera sur les règlements régionaux si ce projet est voté.

Ce projet a pour objectifs de renforcer le projet club autour de 4 axes : le projet associatif, le projet éducatif, le projet sportif et de formation. La ligue est en attente de ces décisions pour faire évoluer les règlements.

Alors effectivement on nous dit il n'y a pas de jeunes dans les communes ? alors moi, j'ai regardé les chiffres pour les clubs contestataires, je ne citerais pas les noms par respect pour eux, mais sur des communes de 2500 habitants - 500 habitants ont moins de 15 ans, alors que l'article 66 n'exige que 15 jeunes licenciés des U6 à U12, dites-moi qui ne fait pas son travail ?

Le football et l'arbitrage : l'arbitre est un acteur essentiel d'une rencontre sans lui aucun match ne peut se dérouler dans de bonnes conditions. Il a un double rôle : faire appliquer les lois du jeu pour assurer la sécurité des joueurs et fédérer autour des valeurs du football. Malgré l'importance capitale de son rôle, ces décisions font souvent l'objet de discussions joueurs, éducateurs, dirigeants, spectateurs mettent souvent en cause ces décisions, chaque participant doit prendre conscience de la difficulté du rôle d'arbitre.

Le football et le bénévolat : les bénévoles c'est la clé de voute du football en France on estime à 400 000 bénévoles qui se mobilisent au quotidien pour permettre au football de fonctionner et aux compétitions de se réaliser.

Ils représentent la 1^{ère} structure française au nombre de bénévoles, dans une période de crise et face à une économie fragilisée et pour faire face à ce constat on observe un élan de solidarité.

70 % des bénévoles se disent plus concernés, plus attentifs et plus actifs.

Plus que jamais il faut repenser en profondeur, à l'engagement bénévole pour les accompagner dans leurs fonctions.

De la polyvalence à la haute responsabilité, les dirigeants des clubs et des instances représentent 11% des licenciés du football, en moyenne on compte 13 dirigeants licenciés par club, dont la moyenne d'âge est de 46 ans. Avant de devenir dirigeant 87 % d'entre eux ont été dirigeants bénévoles actifs dans leur club.

Cet engagement provient de 2 raisons : la passion du football – leurs compétences.

Le dirigeant doit savoir fédérer des forces vives et il doit avoir une polyvalence de ses connaissances. Seulement 20 % des dirigeants ont reçu une formation pour remplir cette mission. Pour se faire une politique volontariste de l'institut de formation et de la ligue Atlantique proposant et finançant en partie des formations adaptées et destinées à augmenter les compétences de chacun, est mise en place à partir de cette saison.

Permettez-moi de vous féliciter pour le travail réalisé tous les jours, car toute la dynamique du football repose sur le club authentique d'intégration et d'insertion dont sa valorisation doit être au cœur de nos préoccupations. Les atouts des dirigeants de club que vous êtes, sont exceptionnels ce qui vous manque c'est souvent d'en prendre conscience et d'en être fiers.

Nous sommes dans une société individualiste, consummatrice, égoïste frustrée et très pessimiste ce qui ne nous empêche pas d'avancer. Dans un souci d'enrichissement réciproque, sachons nous tendre la main.

Notre football est organisé sous forme pyramidale : les clubs, les Districts, les Ligues régionales, la Ligue de Football Amateur, professionnelle et la Fédération Française de Football. Le développement se fait en grappe et pas dans l'isolement c'est en fédérant l'ensemble de ces potentiels qu'on doit se faire entendre.

La crédibilité de chacun passe par une mutualisation des idées des projets et en conservant sa propre identité.

On peut avoir des divergences, nous avons tous une conscience des convictions, il faut que chacun les partage et les mette au service du football en fonction de ce qu'il croit utile.

On peut communiquer en parlant du fond, on peut communiquer sur des valeurs, sur le sens pour servir les clubs et pour assurer le développement du football, c'est cette vie associative qui permet à chacun de trouver sa place en faisant reculer ses propres insuffisances.

Elle permet de développer le don de soi. Si demain cette vie associative venait à disparaître, quelle société serait demain ?

Notre football amateur est un des animateurs de notre vie locale.

Si des élus tiennent par des réseaux sociaux des propos irrespectueux, inadmissibles, sur les instances et les dirigeants que nous sommes, sachez que le football participe largement à la vie sociale et la vitalité des territoires. Les instances accompagnent financièrement par le FAFA les communes et infrastructures.

Le football participe fortement à la vie sociale et à l'égalité des territoires.

Les clubs ont été aidés à hauteur de 1 100 000 € sur les 2 dernières saisons par les aides du FAFA.

Le département de la Vendée en a bénéficié à hauteur de 345 000 €.

Disposer de moyens et s'en préoccuper est notre principale mission, il faut tout le temps d'adapter, innover pour préserver l'avenir et mettre en avant les valeurs fondamentales du football et promouvoir une vie citoyenne. Il faut inverser les idées reçues, convaincre les partenaires qu'ils soient privés ou institutionnels, notre combat quotidien est rude mais passionnant si nous avons un réel projet.

Vous ne pouvez pas vous imaginer comme le football est synonyme de bonheur.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Excellente saison

13 – Intervention de Marcel GAUDUCHEAU – 1^{er} Vice-Président du Conseil Général

Monsieur Marcel GAUDUCHEAU a présenté les excuses de Monsieur Bruno RETAILLEAU et a fait part de son plaisir d'être présent à l'Assemblée.

Il rappelle que le District de Vendée est le 1^{er} comité départemental de Vendée avec un bon capitaine et une belle équipe.

Il rend hommage aux Bénévoles des clubs : le bénévolat est une richesse pour la Vendée mais d'une grande fragilité.

Tous les encouragements du Conseil Général sont apportés pour le soutenir et aider les communes.

Monsieur Marcel GAUDUCHEAU revient sur les propos tenus par des élus :

- ne souscrit pas aux propos excessifs

- mais voudrait vous dire qu'il est important à travers les contraintes d'être particulièrement vigilant pour éviter quelques dilemmes qui méritent d'être discutés, négociés.

Partenariat : le Conseil Général comme le font d'autres organismes, souhaite poursuivre cette politique sportive d'aide pour les installations sportives : une enveloppe est allouée chaque année et les dossiers sont examinés.

Sport de Haut Niveau : à chaque niveau le Conseil Général apporte sa contribution, une image du département de la Vendée et une locomotive.

Pour les événements que les clubs organisent, le Conseil Général participe.

Le Conseil Général va mettre à la disposition du football départemental, le Vendéspace du 18 au 25 octobre. Jean-Jacques Gazeau, Gérard Gadé et son équipe feront que cette semaine exceptionnelle, s'ouvre à tous. Cet éventail permettra de faire connaître le football vendéen.

Clôture de cette semaine par 2 matchs de gala – international U21 Equipe de France et Croatie et match professionnel contre les anciens du Fc Nantes.

Le partenariat avec le District de Vendée se concrétise et je vous invite tous à venir les rejoindre.

Pour terminer, je voudrais au travers de cette situation très saine du District et au vu du résultat financier, que la saison qui est entamée soit prolifique, que les clubs nationaux puissent mettre en valeur le département de la Vendée.

Que la relève soit assurée.

Bonne soirée

14 – Intervention de Mme Véronique BESSE – Députée Maire des Herbiers

Madame Véronique BESSE salue tout le monde. Elle est très heureuse d'être présente à Mouchamps ce soir, sa commune de résidence et très belle commune au demeurant.

Madame BESSE félicite le club de Mouchamps Rochetrejoux pour leur très long parcours en Coupe de France.

Un grand merci pour le travail des bénévoles au quotidien.

On ne voit qu'une face sur le terrain mais il y a tout le travail de préparation.

Un travail important est fait pour les jeunes, le sport est un très bon moyen de leur occuper et de les tirer vers le haut.

Madame BESSE félicite les clubs pour les manifestations qu'ils organisent sur les communes, toujours conviviales et qui reflètent les valeurs vendéennes, portées par le respect du jeu collectif et l'acceptation de perdre parfois, dans la douleur. Remerciements.

Cet esprit du bénévolat vous fait champion de France du nombre d'associations dans la Vendée. Sans l'engagement des bénévoles, les communes seraient tristes.

Merci encore pour cette abnégation et implication.

15 – Présentation de la semaine au Vendéspace

Du 18 au 25 octobre 2014, de nombreuses animations seront organisées toute au long de la semaine. M. GADE en fait la présentation.

16 – Réponses aux questions diverses par les responsables de pôles

Interventions des clubs de Mouilleron en Pareds et St Aubin la Plaine : font part de leur mécontentement concernant l'application de l'article 66.

Souhaite poser la question : quelle solution pour une commune de 500 habitants ?

M. GAZEAU les invite à faire partie d'un groupe de travail sur le football en milieu rural.

17 – Remise des récompenses « Bénévole du Mois » 2013/2014

Février :

M. BARRE Michel Frat. Mortagne S/Sèvre

Mars :

M. MARCARIE Pierre H. Venansault

Avril :

M. VRIGNON Jean-Yves FC Noirmoutier

Mai :

Mme ORDONNEAU Annick ES Le Girouard

Juin :

Mme BOSSARD Nathalie US Autize Vendée

18 – Clôture de l'Assemblée Générale

Fin de l'Assemblée à 22 heures

Le Président du District

Jean-Jacques GAZEAU

Le Secrétaire

Daniel BLANCHARD

Le Secrétariat de Direction

Lydie SOULARD